



MUNICIPALES 2026 : LES ENJEUX À 1 MOIS DU SCRUTIN

Par Brice André, Analyste du Millénaire



AVANT-PROPOS

Les 15 et 22 mars prochains, les Français se rendront aux urnes afin d'élire le maire de leurs communes pour les 6 prochaines années. Cette élection mobilise traditionnellement beaucoup les électeurs car elle est concrète et palpable : **elle permet de faire élire une personnalité du quotidien, que l'on connaît, que l'on peut rencontrer, avec qui l'on peut échanger facilement.**

De plus, les enjeux par nature très « locaux » parlent à tous : chacun est concerné dans son quotidien par la gestion de l'urbanisme, la vie associative, le niveau des impôts locaux, les jeunes parents par le fonctionnement des écoles, les seniors par les différents soutiens dont ils peuvent bénéficier et, bien entendu, l'organisation et le déploiement de la police municipale.

L'élection à venir ne sera pas comme les autres. Elle intervient 6 ans après des municipales qui se sont déroulées en pleine crise de la Covid-19, avec des électeurs empêchés qui ont permis à certaines listes d'emporter des villes, légalement certes, mais sans réelle légitimité populaire. **Ces élections de 2026 vont donc avoir la mission de corriger ce qui a été commis en 2020 et de réparer certaines communes qui ont vu leur cadre de vie se dégrader sur l'autel de l'idéologie.**

Le dernier baromètre Odoxa pour Public Senat publié en août 2025 a permis de mettre en lumière les sujets prioritaires pour les Français, sujets pour lesquels ils donneront leurs voix. **Nous allons nous intéresser au top 5 de ces sujets qui feront les élections de 2026.**

AVANT-PROPOS	2
LES ENJEUX PAR COMPÉTENCE	4
LA SÉCURITÉ : ENJEU N°1 DES ÉLECTEURS	4
L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE COMMERCE	5
LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DE LA VILLE.....	6
L'ÉDUCATION	7
L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION	8
LES ENJEUX PAR PARTI POLITIQUE.....	11
RN : VERS UNE DYNAMIQUE MAJORITAIRE EN NOMBRE DE VOIX ?	11
LR : MAINTIEN DE VILLES CLEFS ?	11
BLOC CENTRAL : S'EMANCIPER DU MACRONISME.....	12
PS/VERTS : CONSTRUIRE UNE UNION DE LA GAUCHE DURABLE SANS LFI	13
LFI : S'IMPOSER COMME LA FORCE MOTRICE DE LA GAUCHE.....	13
CONCLUSION	14

LES ENJEUX PAR COMPÉTENCE

LA SÉCURITÉ : ENJEU N°1 DES ÉLECTEURS

Très nettement, le sujet de la sécurité arrive en tête des préoccupations des Français : 51% des personnes questionnées au sein de ce panel ont cité ce sujet comme l'un de ceux qui va compter le plus à l'heure du choix dans l'isoloir. Ce chiffre monte à 69% chez les électeurs de droite, 57% chez les 50-64 ans et 64% chez les 65 ans et plus.

Même à gauche, cette préoccupation n'est pas anecdotique (30%) chez les électeurs et ce ne sont pas les derniers chiffres sur l'insécurité et la délinquance publiés par le ministère de l'intérieur qui vont les atténuer. En effet, nous y apprenons que **les tentatives d'homicides ont augmenté de 8% depuis 2016, les violences sexuelles une hausse de 11% depuis 2016 et les viols et tentatives de viols de +15% chaque année.**

Autre chiffre inquiétant, le taux d'élucidation des crimes et délits après 12 mois d'enquête, c'est à dire l'identification de l'auteur présumé : **les violences physiques intrafamiliales sont résolues 79% du temps, les homicides 65% et les violences sexuelles 55%.** Autrement dit, quasiment un auteur de violences sexuelles sur deux n'est pas rattrapé par la police.

Concernant le reste des délits, les taux s'effondrent. Les vols avec violences ne sont résolus qu'à 16%, les escroqueries et abus de confiance à 15%, les vols sans violences contre des personnes à 7%, les cambriolages de logement à 7% et les vols liés aux véhicules à 6%. Ces chiffres posent donc la question des moyens humains et matériels, qu'ils soient préventifs (caméras) ou répressifs (intervention policière, armement, ...). En octobre dernier, le syndicat de police UnIté (FO) a affirmé qu'il manquait « *entre 2000 et 2500 enquêteurs pour assurer les missions essentielles* ».

L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET LE COMMERCE

En seconde place des enjeux pour les municipales, les Français positionnent le commerce et l'activité économique de la commune. Ce qui est en jeu, **c'est la capacité des maires à définir une offre commerciale dans leur commune alors que la hausse de la vacance commerciale s'établit désormais à une moyenne nationale de 14%**. Cette vacance, surtout lorsqu'elle s'établit dans le centre-ville, transforme peu à peu l'atmosphère du lieu en ville fantôme, désertée, laissant libre- champ à tous les trafics possibles et imaginables.

Selon l'économiste Pascal Maudry, le phénomène serait lié en premier lieu par le déséquilibre entre l'offre et la demande : *"On a ouvert autant de surfaces commerciales ces deux dernières années que dans les quarante précédentes. Et cette saturation fragilisent les plus petits commerces"*. A cela s'ajoute également, selon lui, **un manque de diversité des commerces qui s'installent et en premier lieu une surreprésentation de la restauration qui est devenue le principal employeur**. En résumé, le textile a plié bagage tandis que les fast-foods et les commerces de bien-être type « *ongleries* » sont maintenant légions dans nos centres-villes.

Face à la liberté d'installation, le pouvoir des maires reste limité. Néanmoins, il est possible d'agir de manières indirectes. Certaines règles d'urbanisme peuvent ainsi être utilisées, au nom des conséquences qu'aurait l'arrivée de tel ou tel commerce (exemple avec Paris qui a encadré les *dark kitchen*, ces cuisines destinées à la livraison).

Grâce au plan local d'urbanisme, une commune peut préempter un local pour éviter l'installation d'un commerce dont il ne veut pas. Mais cela demande des moyens, en ces temps de raréfaction d'argent public pour les communes. Parmi les solutions les plus efficaces, il y a aussi l'investissement dans une foncière commerciale qui louera ensuite le bien comme bon lui semble (même si là encore l'investissement est considérable).

Un rapport remis il y a quelques semaines aux ministres concernés propose d'élargir les pouvoirs du maire en matière d'installation des commerces, tout particulièrement dans les quartiers politiques de la ville, déjà moins bien lotis en commerces et où les populations vieillissantes sont moins mobiles. Et aussi les quartiers particulièrement touchés par l'absence de diversité des enseignes conjugués à la multiplication des commerces de façade, qui abritent divers trafics.

Face aux difficultés et aux fermetures de certaines enseignes, de nombreuses collectivités cherchent à remplacer les boutiques par d'autres, sans toujours prendre en considération le changement à l'œuvre. On pense à la transformation des usages et l'orientation des consommateurs vers des lieux où l'on consomme moins de biens et plus de services. **Une tertiarisation des centres-villes qu'il faudrait davantage accompagner**, estime Pascal Madry. Banque, assurances, hygiène-beauté. etc. : aujourd'hui, dans les centres-villes une activité sur deux est une activité de services.

LA PROPRETÉ ET L'ENTRETIEN DE LA VILLE

Qui s'est déjà promené ces dernières années dans Paris mesure l'étendu du problème. La propreté et plus généralement l'entretien des villes est un autre des effets visibles indésirables qui choque les administrés.

Selon un sondage IFOP-POLITICAE de fin 2024 à propos des municipales, la propreté urbaine concernerait d'abord les grandes villes puisque **59% des sondés trouvent cette question prioritaire dans les communes de 50.000 à 100 000 habitants, contre 41% dans les communes rurales**. Aussi, elle est bien plus présente chez certaines générations plus que d'autres : **50% des 35-49 ans s'en préoccupe, pour seulement 28% des 25-34 ans**. Et alors même qu'ils placent la pollution parmi leurs préoccupations majeures, et que ces deux problèmes sont étroitement liés, ce sont étonnamment les électeurs de gauche qui expriment une attente plus faible dans le domaine de la propreté selon ce même sondage.

En résumé, le concept de propreté en ville est de loin subjectif, et dès lors implique qu'on y réponde par des moyens gradués. Les attentes des administrés sont en effet variables, amenant les municipalités à mettre en place des moyens plus ou moins adaptés, et donc potentiellement surdimensionnés par rapport au besoin « réel ».

La question est d'autant plus importante à l'heure des restrictions budgétaires, **alors que le coût de la propreté urbaine va de 25 à 70 euros par an et par habitant selon les communes, mais peut atteindre 100 euros en région parisienne selon le site *Cortexia***, spécialisé dans l'analyse et la mise en place d'actions pour la propreté urbaine. Elle impose donc aux élus d'élaborer des stratégies réalistes tout en répondant aux attentes de leurs administrés. La valorisation des espaces verts, le recrutement du personnel, l'équipement des services municipaux avec du matériel performant et décarboné, l'installation de poubelles et de cendriers ou de mobilier urbain adapté sont autant d'actions concrètes en faveur de la propreté urbaine. La sensibilisation et la prévention sont aussi à prendre en compte, sans oublier la verbalisation, un moyen de rompre avec l'inflation des coûts. Mais pour mettre de telles stratégies en place, encore faut-il disposer d'indicateurs et de référentiels clairs de la propreté urbaine, permettant de comparer les collectivités entre elles.

L'ÉDUCATION

Vient ensuite le sujet de l'éducation, source de nombreuses inquiétudes pour beaucoup de parents dans notre pays. À l'heure où les réponses nationales peinent à porter leurs fruits, le rôle des communes dans la vie des enfants et dans leur réussite éducative s'avère déterminant, et leur engagement décisif. Les communes sont garantes de l'obligation scolaire, coordonnatrices d'initiatives locales et porteuses de projets qui améliorent concrètement le quotidien des enfants et des familles. Les exemples ne manquent pas : soutien scolaire, partenariat avec des artisans pour développer des activités périscolaires, cultivation d'un jardin commun, etc...

L'article 72 de la constitution, qui garantit la libre administration des collectivités, permet aux communes d'expérimenter des dispositifs dérogatoires pour une durée limitée. Cela permet aux villes de tester de nouveaux dispositifs de manière très concrètes : organisation du temps scolaire, nouveaux modèles de restauration, coopération avec des associations éducatives, dispositifs de lutte contre les inégalités, aménagements favorisant le bien-être ou la sécurité... L'expérimentation devient ainsi un outil stratégique pour adapter l'école aux besoins des enfants selon les territoires car la réussite d'un élève est liée certes à la qualité pédagogique, mais tout autant que le cadre éducatif qui se doit d'être cohérent, sécurisant et stimulant.

La crise de sens que traverse l'école, combinée à l'incertitude politique nationale, remet les collectivités locales au cœur de la réflexion éducative. L'éducation n'est désormais plus un simple thème de campagne municipale parmi d'autres mais bien un enjeu national majeur. Les communes disposent d'un pouvoir important pour y contribuer et ainsi être fidèle à la promesse républicaine d'élévation et d'extraction de son milieu social, et façonner ainsi la France de demain.

L'ENVIRONNEMENT ET LA LUTTE CONTRE LA POLLUTION

Arrivant en tête des préoccupations chez les sympathisants de gauche avec **38% et pouvant mobiliser nombre de jeunes**, le sujet écologique sera à ne pas négliger pour 2026.

La France compte près de 34 875 communes, ce qui donne aux maires un rôle central dans les actions environnementales locales : c'est donc un enjeu clé d'interpeller les candidats sur leurs ambitions.

Mobilité

Les maires peuvent agir sur les routes communales : **piétonisation, sens unique, pistes cyclables, zones 30 km/h, rues scolaires....** Ils peuvent aussi installer des bornes de recharge pour véhicules électriques ou hybrides (ce qui est une obligation légale pour les collectivités).

Le développement du vélo et des infrastructures piétonnes est un marqueur fort : sans pistes continues et sécurisées, le vélo restera marginal. Mais si le l'édile veut également réussir son pari économique, il devra trouver la bonne formule pour ne pas détourner les automobilistes de l'accès à la ville pour venir consommer.

Énergie

L'éclairage public consomme en moyenne 41 % de l'électricité des collectivités. Éteindre les lampadaires la nuit peut permettre de grandes économies d'énergies et réduire la pollution lumineuse. Néanmoins, certains axes stratégiques devront être maintenus allumés afin de ne pas donner de mauvaises idées à des personnes malveillantes et ainsi entretenir le niveau d'insécurité que nous connaissons.

Urbanisme & végétalisation

Le permis de construire et l'aménagement des sols, souvent via le Plan Local d'Urbanisme (PLU), permet de **préserver les espaces agricoles et les zones vertes, pour ainsi limiter l'étalement urbain.** Là, encore le prochain maire devra trouver la bonne formule pour que la nécessaire préservation de notre environnement puisse se marier avec une activité économique dynamique, seules sources de recettes fiscales fiables et pérennes.

La mairie peut également **choisir de "débitumer" des cours d'école ou des trottoirs, ajouter des espaces verts ou des arbres pour atténuer les effets des îlots de chaleur** (jusqu'à 8 °C de différence en période de canicule).

Alimentation & restauration collective

Les **communes gèrent les cantines des écoles / crèches** : elles peuvent promouvoir des repas végétariens, bio, ou issus de circuits courts, réduisant ainsi les émissions et soutenant l'agriculture locale. Il existe des obligations légales (par exemple un repas végétarien par semaine, un minimum de bio), mais il reste encore beaucoup à faire. Des collectivités ont par exemple instauré des "zones nourricières", c'est à dire des espaces pour des maraichers dont les productions alimentent les cantines, les marchés locaux, etc...

Eau & gestion des déchets

Depuis 2020, **la gestion de l'eau (distribution, assainissement) dépend surtout des agglomérations ou métropoles, pas directement des petites communes.**

Cela dit, la mairie peut influencer sur certaines pratiques : par exemple **privilégier l'arrosage des espaces verts avec l'eau de pluie ou via des prélèvements raisonnés, plutôt qu'avec de l'eau potable**. Concernant les déchets, la compétence peut être partagée ou transférée mais la commune reste souvent décisionnaire pour l'implantation des points de collecte, du compostage, etc...

LES ENJEUX PAR PARTI POLITIQUE

Au-delà des enjeux locaux, les élections municipales de 2026 constitueront un moment clé de clarification du paysage politique français. Dans un contexte de fragmentation partisane et d'instabilité nationale, ce scrutin servira de test grandeur nature pour les différentes forces politiques à un an de l'échéance présidentielle. Une rapide présentation des enjeux par parti politique est effectuée.

RN : VERS UNE DYNAMIQUE MAJORITAIRE EN NOMBRE DE VOIX ?

Pour le Rassemblement national, l'enjeu est double. D'une part, il s'agit de **vérifier la capacité du parti à transformer sa dynamique électorale nationale en implantation locale durable**. La question centrale est celle d'une possible « vague majoritaire », sur le modèle des municipales de 1977 où l'union de la gauche avait dépassé les 50% dès le premier tour dans de nombreuses villes, préfigurant l'alternance de 1981.

D'autre part, **le RN devra éviter un phénomène d'abstention différenciée au premier tour, qui pénaliserait ses performances locales**. L'objectif est clair : conquérir suffisamment de municipalités et constituer des groupes d'élus pour peser concrètement sur les alliances locales et encourager, à terme, une union des droites par la base.

LR : MAINTIEN DE VILLES CLEFS ?

Pour Les Républicains, **ces élections sont avant tout stratégiques en vue du maintien de leur influence institutionnelle**. La priorité sera de conserver et conquérir des villes clés, notamment les grandes métropoles **comme Paris ou Lyon**, mais aussi un réseau dense de villes moyennes. Cet ancrage

local est essentiel pour préserver leur majorité au Sénat, dont le rôle s'est révélé déterminant dans le contexte politique récent. Les municipales apparaissent ainsi comme un levier de survie et de reconstruction pour une formation fragilisée sur le plan national mais encore solide localement.

Mais surtout, l'enjeu est de réaliser des percées électorales dans des bastions de gauche pour démontrer que le logiciel de la droite (sécurité, propreté, logement) est susceptible de ramener des électeurs plus modérés afin de pouvoir éviter de perdre sur les deux côtés (au centre et au RN).

BLOC CENTRAL : S'EMANCIPER DU MACRONISME

Le bloc central, autour de Renaissance, aborde ce scrutin dans une position délicate. Il lui faudra enrayer un déclin électoral amorcé depuis plusieurs scrutins et surmonter l'effet récessif lié à l'usure du pouvoir. L'enjeu dépasse les municipales : il s'agit de poser les bases d'une offre politique capable d'exister indépendamment d'Emmanuel Macron, autrement dit de construire un « **macronisme sans Macron** ».

La tâche s'annonce difficile, d'autant que les municipales de 2020 avaient déjà constitué un échec pour ce camp, malgré un contexte national bien plus favorable qu'aujourd'hui.

Autre enjeu à regarder, les scores que pourront réaliser les candidats Horizons étiquetés « Edouard Philippe ». Au-delà du cas Philippe au Havre, s'ils réalisent un meilleur score que les intentions de vote, alors l'on pourra considérer que l'offre de Philippe dispose d'un ancrage.

PS/VERTS : CONSTRUIRE UNE UNION DE LA GAUCHE DURABLE SANS LFI

À gauche, les municipales seront le théâtre d'une compétition structurante pour le leadership.

Le Parti socialiste cherchera à démontrer qu'un chemin politique existe en dehors de La France insoumise, en s'imposant comme la principale force de la gauche de gouvernement.

L'objectif est à la fois électoral et institutionnel : **devancer LFI pour s'imposer comme pivot des alliances et maintenir sa domination sur la gauche sénatoriale.** L'objectif s'imposer dans la compétition à gauche au moment où la polarité se fait « pour ou contre » LFI.

Les écologistes, quant à eux, devront clarifier leur positionnement dans un espace politique fragmenté entre un bloc pro-LFI et un bloc plus modéré dominé par le PS. La question de leur utilité électorale sera centrale : **que signifie aujourd'hui voter pour les écologistes dans une gauche divisée ?** Le scrutin sera également l'occasion de dresser le bilan des grandes municipalités dirigées par des maires écologistes, bilan qui influencera fortement leur crédibilité nationale.

LFI : S'IMPOSER COMME LA FORCE MOTRICE DE LA GAUCHE

Enfin, La France insoumise abordera ces élections avec une stratégie offensive. L'objectif sera de s'imposer comme la première force à gauche en affaiblissant le Parti socialiste, afin de revendiquer le leadership en vue de l'élection présidentielle de 2027.

En filigrane, il s'agit d'imposer l'idée d'une candidature unique autour de Jean-Luc Mélenchon ou de son héritage politique.

CONCLUSION

Ainsi, les municipales de 2026 dépasseront largement leur dimension locale. Elles constitueront un moment de recomposition politique majeur, permettant de mesurer les rapports de force, d'ancrer des stratégies territoriales et de préparer les échéances nationales à venir.

Par **Brice André**, Analyste du Millénaire.

Crédit photo : [Paris - Hôtel de ville | Explore](#), de [Jean Lemoine](#), via Flickr, sous licence CC BY-NC-SA 2.0.



Le Millénaire est un groupe de réflexion spécialisé sur les questions de politiques publiques. Il est composé d'une centaine de contributeurs de divers horizons — cadres du privé, du public, chercheurs, chefs d'entreprises — et chacun expert dans son domaine.

Président : William THAY

Directeur général : Matthieu HOCQUE

Vice-présidents: Gilles BÖSINGER et Olivier BODO

Directeur des études : Clément PERRIN

Directeurs adjoints des études: Pierre CLAIRE et Florian GERARD-MERCIER

Communication : communication@lemillenaire.org

Presse : presse@lemillenaire.org

Et pour suivre toutes les actualités du Millénaire :

<http://lemillenaire.org>



***Mentions légales :** L'ensemble de ce rapport relève de la législation française et internationale sur le droit d'auteur et de la propriété intellectuelle. Tous les droits de la reproduction sont réservés à l'association « Le Millénaire », la reproduction de tout ou partie de ce rapport sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse du Président de l'association.*